

 <p>SCIENTES, TECHNOLOGIES ET NUMÉRIQUE / ZIENTZIAK, TEKNOLOGIAK ETA NUMERIKOA</p> <p>CENTRE DE FORMATION CONTINUE 85 route des Missionnaires 64240 HASPARREN Numéro de déclaration : 72640053564 Numéro SIRET : 41024149100019</p>	<h1>PROGRAMME DE FORMATION</h1>	ADM-ATTE-PROG Critere_1_Indicateur_1
		Date de création : 06/01/21
		Date de révision : 30/09/2024



PREPARATION A **L'ATTESTATION D'APTITUDE** POUR LA MANIPULATION DES FLUIDES FRIGORIGENES

Catégorie 1 : Contrôle **d'étanchéité**, maintenance et entretien, mise en service, récupération des fluides des équipements de tous les équipements de réfrigération, de climatisation et de pompe à chaleur

N° de fiche : [RS5638 sur le site de FRANCE COMPÉTENCE](#)

1. OBJECTIFS :
Préparer le stagiaire au passage de l'attestation d'aptitude à la manipulation des fluides frigorigènes.
Présenter l'épreuve de validation de l'attestation d'aptitude.

2. PUBLIC CONCERNE :
 - Salariés et artisans du secteur de la réfrigération, de la climatisation, du conditionnement d'air et du génie climatique réalisant des installations, des mises en service, des activités de contrôle d'étanchéité, de maintenance et entretien, et de récupération des fluides.
 - Demandeurs d'emplois.

3. PRÉREQUIS :
 - Avoir les connaissances de base en thermodynamique et en sécurité du travail.

4. CONTENU DE LA FORMATION : Voir en annexe page 3.

5. MODALITES PÉDAGOGIQUES :
 - 5.1. Intervenant : formateur dans le domaine de l'énergétique titulaire de l'attestation d'aptitude
 - 5.2. Organisation pédagogique :
 - 50% du temps de la formation, en salle sur des supports théoriques fournis par l'organisme de formation
 - 50% du temps de la formation, en atelier. Apprentissages et manipulations sur installations frigorifiques.

6. MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION :
 - Test de positionnement avant le début de la formation.
 - Exercice de Travaux Pratiques réalisés tout au long de la formation.
 - Sanction fin de formation :
 - ✚ Réussir le questionnaire à choix multiples (QCM) de validation des connaissances acquises. Une note minimum de 30/45 est exigée,
 - ET
 - ✚ Réussir une évaluation pratique à partir des travaux pratiques sur plate-forme technique.
 - En fin de formation :
 - ✚ Questionnaire de satisfaction,
 - ✚ Attestation de formation.
 - ✚ Attestation de réussite : document délivré si réussite aux tests

Rattrapage : le stagiaire pourra effectuer un QCM de rattrapage s'il a validé son évaluation pratique mais qu'il n'a pas validé son QCM.

7. MODALITES PRATIQUES :

7.1. Lieu :

- Au lycée St Joseph – 85 Route des Missionnaires – 64 240 Hasparren
- <http://www.st-joseph-hasparren.fr/>

7.2. DATES :

- Préparation évaluation : du lundi 24/02/25 au jeudi 27/02/2025.
- Evaluation par la FORBAT : vendredi 28/02/2025 à 8h00. Début épreuve écrite à 8h15.

7.3. Durée / Horaires :

- Formation au lycée ST JOSEPH : 32 heures (4 jours)
- Evaluation par l'organisme certificateur [FORBAT certifié le 21/02/2020](#) (Prestation annexe d'une journée).
- Horaires : de 8h30 à 12h30 puis 13h30 à 17h30

7.4. Nombre de stagiaires :

- Nombre de stagiaires minimum requis pour débiter la formation : 6
- Nombre de stagiaires maximum qui peut être accueillis sur la formation : 9

7.5. Tarif / Financement :

- Tarif unitaire : **870€** pour la formation et 348€ pour l'évaluation : TOTAL NET 1218 € (exonération TVA art.261-4-4a du CGI)
- NB : toute demande de prise en charge auprès de l'organisme de financement devra être effectuée au plus tard 15 jours avant le début de la formation.

7.6. Contacts :

- Téléphone : 05.59.70.29.30
- Mail : accueil@st-joseph-hasparren.fr

7.7. **Modalités et délais d'accès :**

Le devis signé, le règlement et le questionnaire de positionnement complété seront nécessaires pour la validation de l'inscription.

Le délai de traitement administratif pour une demande de formation est maximum de 10 jours hors période scolaire.

Les sessions de formation sont consultables via [ce lien](#).

Veuillez noter que ce délai peut varier en fonction du nombre de demandes en attente et de la disponibilité des places dans nos programmes de formation.

8. PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :

Notre Centre est accessible aux personnes Reconnues Handicapées. Des aménagements peuvent être nécessaires (adaptation des postes de travail, adaptation des méthodes pédagogiques, aménagement de la formation...).



Le livret d'accueil de la Personne en Situation de Handicap sera systématiquement envoyé au stagiaire avant la formation.

N'hésitez pas à nous interroger, notre référent handicap est à votre écoute, et peut mobiliser son réseau de partenaires (MDPH, AGEFIP, Associations...) pour répondre à vos besoins spécifiques.

9. BONA SAVOIR :

La formation seule ne délivre pas l'**attestation de capacité**.

L'entreprise doit satisfaire à plusieurs critères détaillés dans le dossier de **demande de l'organisme certificateur**.

Rapprochez-vous de votre organisation professionnelle.

**PROGRAMME DE LA FORMATION ET CERTIFICATION
 ATTESTATION D'APTITUDE POUR LA MANIPULATION DES FLUIDES FRIGORIGENES – catégorie 1**

**1^{er} jour (7 heures)
 Révisions des bases du froid et de la
 Thermodynamique**

PARTIE THEORIQUE :

- ✓ Réglementation
- ✓ Principe de réfrigération
- ✓ Relation pression/températures
- ✓ impacts environnementaux

PARTIE PRATIQUE

- Présentation outillage
- Vannes de service
- Procédures de manipulation
- Travail sur tube cuivre

**2^{ème} jour (7 heures)
 Les fluides frigorigènes**

PARTIE THEORIQUE :

- ✓ Les fluides frigorigènes
- ✓ Le diagramme enthalpique
- ✓ Le glissement

PARTIE PRATIQUE

- Relevés des pressions et températures
- Analyse des relevés
- Réglage des détendeurs

**3^{ème} jour (7 heures)
 Interventions sur un circuit**

PARTIE THEORIQUE :

- ✓ Composants frigorigènes
- ✓ Procédures d'interventions
- ✓ Conception de fiches de relevés

PARTIE PRATIQUE

- Détection de fuites
- Tirage au vide / Charge en fluide
- Récupération de fluide

**4^{ème} jour (7 heures)
 Mise en situation**

PARTIE THEORIQUE :

- ✓ Schémas frigorifiques
- ✓ Les régulateurs de pression
- ✓ Les pressostats
- ✓ Animation fluidique

PARTIE PRATIQUE

- Réglage pressostats
- Réglage des régulateurs de pression
- Mise en situation et remédiation

5^{ème} jour

TESTS POUR L'ATTESTATION D'APTITUDE Catégorie I

- | | |
|--------------------|-------------|
| ✓ Examen théorique | 1h00 |
| ✓ Examen pratique | 2h30 |

